

Eléments d'intervention

M. le Préfet,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs les Présidents des communautés de communes,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux et élus régionaux présents.

Mesdames et Messieurs les Maires,

M. le Président, mon cher Dominique, j'aimerais d'abord te remercier pour ton invitation à cette 3^{ème} Conférence des Territoires de la Sarthe. Je suis très heureuse d'être présente parmi vous ce matin, pour pouvoir échanger sur l'avenir de notre beau département de la Sarthe.

Car si la Région PDL compte 5 départements et que je tiens à être présente au quotidien sur chacun de ces territoires, la Sarthe n'est pas un département comme les autres et j'y suis, vous le savez, particulièrement attachée :

- J'y suis née et j'y ai grandi,

- J'y vis et j'y suis engagée :

- J'y suis engagée car j'aime mon département et je veux travailler pour lui. C'est une satisfaction pour moi d'être là, pour la signature officielle de la convention du Schéma d'Amélioration de l'Accès des Services au Public.

C'est cette passion pour le territoire sarthois et plus largement ligérien, qui aujourd'hui anime et guide au quotidien notre action à la Région.

Une action qui a pour objectif prioritaire de maintenir l'attractivité de tous les territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux. Une action qui marque la volonté de la Région PDL, de faire des territoires les leviers de notre développement régional. Notre priorité : préserver l'équilibre territorial car nous ne voulons pas d'une région à deux vitesses. Cet équilibre, c'est notre force !

Mais vous n'êtes pas sans savoir que ce modèle harmonieux est aujourd'hui confronté à 3 défis :

- Un défi institutionnel tout d'abord. La loi NOTRe a bousculé l'organisation territoriale avec un mouvement de recentralisation des compétences vers les EPCI et vers les Régions. Je suis aussi vigilante et inquiète devant les tentations recentralisatrices du Gouvernement. Je pense en particulier à l'apprentissage.
- Un défi budgétaire ensuite. Il y a de moins en moins d'argent, en particulier, pour nos communes et pour nos EPCI ruraux, qui sont frappés d'une double peine :
 - La baisse des dotations de l'Etat : 11 milliards sous le quinquennat précédent et une nouvelle promesse de perte de 13 milliards sur le quinquennat d'E.MACRON
 - Des réformes qui coutent cher : l'exemple type, et vous le savez, vous les élus locaux, c'est la réforme des rythmes scolaires qui fut pour les maires un gouffre financier. Malgré certaines aides de l'Etat, cette réforme a été financée à 70% par le bloc communal. Autre exemple, la suppression de taxe d'habitation va faire peser un point sur les finances des collectivités. On nous parle de compensation à l'euro prêt mais tout le reste est flou...
- Enfin le dernier, celui qui nous réunit aujourd'hui, et que nous sommes tous pleinement déterminés à relever, c'est le défi territorial : face au renforcement de l'armature des métropoles et des agglomérations, les communes rurales et les petites villes sont fragilisées.

Alors face à cette fracture territoriale, et pour répondre au mieux aux problématiques et aux spécificités du territoire, la Région a voulu assumer un rôle de partenaire de proximité avec les autres collectivités locales, avec une exigence : nous ne substituerons jamais un jacobinisme régional au jacobinisme parisien que nous dénonçons.

- Un partenaire pour les communes d'abord : avec le Pacte pour la ruralité, pour aider les élus locaux. Un pacte qui fonctionne : pour la Sarthe ce sont plus de 100 projets communaux qui ont été accompagnés depuis 2 ans, dans le cadre du FRDC et du Fonds Ecole pour un montant supérieur à 2,9M€ (2 920 380€).
- Les EPCI ensuite :
 - Avec une nouvelle politique de contractualisation, plus efficace, nous souhaitons accompagner la montée en puissance des EPCI. Pour la Sarthe, cela représente plus de 20M€ sur la période 2017-2020 en faveur des 15 intercommunalités, auxquels il faudra ajouter les fonds régionaux du Contrat de Développement Métropolitain que nous sommes en train de développer avec la Métropole du Mans. Depuis la signature du 1^{er} CTR avec le Pays de la Vallée de la Sarthe en décembre 2017, la dynamique est bien enclenchée et nous allons continuer à contractualiser avec les différents Pays sarthois en se basant sur 3 principes fondamentaux : la proximité, qui est la règle d'or, l'équité et la liberté.
 - Notre politique en faveur des EPCI, elle se matérialise aussi par une action ambitieuse et complémentaire des vôtres, dans le domaine dans la santé. C'est un point important pour notre département qui est le plus touché par la désertification médicale dans notre région. Ce problème majeur, nous avons souhaité le prendre en main à la Région avec un plan régional d'accès à la santé : en Sarthe par exemple nous avons déjà décidé de soutenir financièrement plusieurs projets de Maison de Santé Pluri-Professionnelles à Beaumont-sur-Sarthe, Vibraye et Fyé. Même si nous pouvons nous réjouir de ces réalisations, nous devons poursuivre l'effort pour combattre cette désertification médicale. Et c'est ce que nous faisons aujourd'hui, ensemble, avec la signature de la convention du SDAASP.

Mais nous ne pouvons relever ce défi, comme bien d'autres encore, sans le partenaire indispensable qu'est le département. Le département j'y suis attachée et je souhaite que nous renforçons nos collaborations ensemble. Nous avons de véritables projets communs d'avenir à porter.

Nous avons d'ailleurs déjà commencé avec la Sarthe, sur les grandes politiques de développement et d'aménagement :

- Je pense à notre politique de désenclavement numérique dans tous les territoires : la Région va investir d'ici à 2020 près de 32M€ pour un accès large au Très Haut Débit en Sarthe.
- Je pense aussi à notre plan routier régional : dans chaque département nous avons ciblé des itinéraires stratégiques pour une enveloppe globale de 115,5M€, et près de 20M€ pour la Sarthe.
- C'est aussi notre Schéma régional de développement économique : en tant qu'ancienne chef d'entreprise, j'ai pu mesurer combien nos entreprises travaillent pour le développement du territoire sarthois. C'est pourquoi nous avons mis en place, à la Région, un Schéma régional de développement économique :
 - Sur le front de **l'emploi**, le combat des combats, nous avons lancé en mars dernier un Plan de bataille pour l'emploi, avec une expérimentation sur chaque territoire, par bassin d'emploi. Pour la Sarthe, l'expérimentation débutera par Sablé-sur-Sarthe.
 - Sur le front du **développement économique** nous allons déployer le Contrat de Croissances Entreprises, qui va nous permettre d'établir une nouvelle relation avec les PME, fondée sur la confiance, la simplicité et la proximité.
 - Après le front du développement économique, il y a le front de la **formation** :
 - un sujet qui me tient particulièrement à cœur et pour lequel j'ai décidé de renforcer notre investissement : près de 160M€ seront consacrés cette année à notre nouvelle offre de formation professionnelle en faveur des demandeurs d'emplois.

- Nous allons également déployer une nouvelle Stratégie d'Investissement pour les Lycées de 780M€ sur la période 2018-2024, pour accompagner la réalisation de travaux structurants pour nos établissements sarthois notamment : je pense au Lycée Raphael Elizé de Sablé-sur-Sarthe, Jean Rondeau à Saint-Calais que j'ai eu le plaisir d'inaugurer il y a quelques semaines, et le Lycée Bellevue au Mans.
- La formation c'est aussi l'apprentissage. Et à ce sujet, je tenais à vous dire que, malgré mon inquiétude suite à la réforme de l'apprentissage, je suis déterminée, plus que jamais, à faire perdurer cette formidable dynamique qui s'est mise en place dans la Région. C'est pourquoi, afin de continuer à peser dans le débat du projet de loi de cette réforme, qui sera examiné au parlement dans les prochains mois, j'ai décidé de réunir tous les acteurs lors d'un Grenelle extraordinaire de l'apprentissage, le 7 juin, à l'Hôtel de Région.

Nous travaillons déjà ensemble sur des axes forts, mais nous avons aujourd'hui l'opportunité d'aller encore plus loin, et de bâtir ensemble, des projets communs.

Lors du Parlement des Territoires, il y a quelques mois, nous avons décidé de rebondir rapidement et collectivement suite à l'abandon du projet d'aéroport de NDDL. Nous avons décidé de redéfinir un projet de développement et d'aménagement à la hauteur des enjeux du présent et du futur. Depuis cette CTAP, nous avons su montrer notre Unité : exigence fondamentale dans la construction de notre Contrat d'Avenir avec l'Etat. Et je suis fière de constater que cette Unité, nous l'affichons une fois de plus aujourd'hui avec la signature de cette convention.

J'aimerais profiter de cette occasion, pour vous faire part une fois de plus de ma volonté de construire, ensemble, ce contrat d'avenir. Car pour donner une

nouvelle impulsion à nos territoires, et notamment relever le défi des infrastructures, ce contrat doit être construit collectivement, par chacun des 5 départements des PDL. Pour la Sarthe, ce contrat d'avenir c'est :

- l'enjeu de l'amélioration des réseaux vers les aéroports parisiens grâce au réseau ferroviaire : renforcement de la ligne Nantes-Angers-Le Mans-Paris
- Des dossiers majeurs comme la remise en service de la Virgule de Sablé ou la modernisation de la ligne TER Caen-Alençon- Le Mans- Tours : qui sont des lignes structurantes pour la Sarthe
- Mais aussi les infrastructures numériques : sur lesquelles nous proposons à l'Etat de s'engager plus fortement avec un effort sur le déploiement du THB, de la fibre optique et de la téléphonie mobile.

Sur tous ces sujets, nous avons su être au rendez-vous. Nous attendons maintenant de l'Etat qu'il le soit aussi afin d'assumer ses engagements envers notre Région, avec cette détermination de l'Ouest qui nous caractérise.